

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## **Déclaration de Maladie**

Nº P19- 068997

Optique  Autres 46394

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00 926

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : GHADDALI, Abdellah

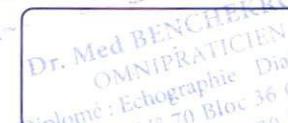
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.22.45.45.57 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23 Octo 2020

Nom et prénom du malade : Nafissa Aïda Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Nefissas Aïda

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : S. Nefissas Aïda

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIBES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 Octo 2020	C	150,70€	RPA	OZ

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr. PHARMACIE ROUTE DE LA CHAUMIÈRE 18-19 CASSONNIER 44-06-2008</i>	<i>23-10-2008</i>	<i>191.70</i>

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/10/20	Scolien Dervel	1200 Dh
	24/10/20		1500 Dh

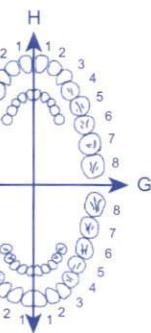
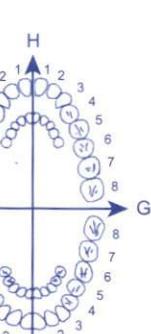
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées.	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتور محمد بنشرقرون

Dr Mohamed BENCHEKROUN

OMNIPRATICIEN

Diplôme d'échographie  
Générale (D.U) de Montpellier

Diplôme de Diabétologie  
(D.U) de Montpellier

Membre de la société francophone  
de Diabétologie S.F.D

Diplôme Universitaire  
de diététique Médicale et Nutrition

Électrocardiogramme

**Mr Abdellah GADALI**

Casablanca, le : ..... 28/10/2020 ..... الدار البيضاء، في :

56,10/2 - Nootropyl 1 pipette ..... 1 ..... 1 pipette 3 mois

79,10/2 Dnorm gouttes : 10 gouttes avec dulait le matin 3 mois

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى  
جامعة مونوبولي

دبلوم مرض السكري  
جامعة مونوبولي

عضو الجمعية الفرانكوفونية  
مرض السكري

دبلوم جامعي في الحمية  
و طب التغذية

التخطيط الكهربائي للقلب

Dr. Med BENCHEKROUN  
OMNIPRATICIEN  
Diplômé : Echographie Générale / Diabétologie  
Bd Nil N° 70 Bloq 36 CASA

بلوك 36 ، رقم 70 شارع النيل سيدى عثمان - الدار البيضاء - الهاتف: ع 34 : 05 22 38 00 34

Bloc 36, N° 70 Boulevard du Nil , Sidi Othmane - Casablanca – Tél : 0522380034

E-mail : benchekroun-mohamed@hotmail.com



# NOOTROPYL 20 %, solution buvable

## Flacon de 125 ml

### Piracétam

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### DANS CETTE NOTICE

1. QU'EST-CE QUE NOOTROPYL 20 %, solution buvable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE NOOTROPYL 20 %, solution buvable ?
3. COMMENT PRENDRE NOOTROPYL 20 %, solution buvable ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER NOOTROPYL 20 %, solution buvable ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES.

#### 1. QU'EST CE QUE NOOTROPYL 20%, solution buvable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE?

#### AUTRES PSYCHOSTIMULANTS ET NOOTROPIQUES.

Ce médicament est indiqué dans les situations suivantes:

##### Chez l'adulte:

- le traitement d'appoint de troubles mineurs chroniques (cognitifs ou neurologiques) liés au vieillissement (à l'exclusion de la maladie d'Alzheimer et des démences),
- traitement symptomatique des vertiges,
- les myoclonies d'origine corticale (trouble caractérisé par des mouvements musculaires anormaux).

##### Chez l'enfant de plus de 30 kg (soit à partir d'environ 9 ans):

- la dyslexie.

#### 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT NOOTROPYL 20%, solution buvable?

Ne prenez jamais NOOTROPYL 20 %, solution buvable dans les situations suivantes:

- allergie connue au piracétam, à un dérivé de la pyrrolidone ou au parahydroxybenzoate de propyle ou à l'un des autres ingrédients du médicament,
- anomalie grave de la fonction des reins,
- hémorragie cérébrale,
- chorée de Huntington (aggravation des symptômes).

#### Faites attention avec NOOTROPYL 20 %, solution buvable:

##### Mises en garde spéciales

Prévenir votre médecin:

- si vous devez subir une intervention chirurgicale,
- si vous présentez des troubles de la coagulation.

Ce médicament contient du parahydroxybenzoate de propyle (E216).

#### Précautions d'emploi

- En cas d'insuffisance rénale, prévenir votre pharmacien.

- Ce médicament contient du sodium. Cela signifie que dans un flacon de 125 ml de solution buvable (= 1 dose de 1000 mg), il y a 200 mg de sodium contrôlant leur apport alimentaire en sodium.

#### Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament obtenu sans ordonnance ou acheté chez un pharmacien.

#### Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### Conduite de véhicules et utilisation de machines

Les vertiges, pour lesquels ce médicament peut être responsable, peuvent être dangereux la conduite d'un véhicule ou l'utilisation de machines.

#### 3. COMMENT UTILISER NOOTROPYL

##### Posologie :

La posologie est fixée par votre médecin.

À titre indicatif, la posologie habituelle est :

- dans les troubles mineurs chroniques liés au vieillissement et dans les vertiges: 1 dose quotidienne,
- dans les myoclonies, la dose est augmentée progressivement jusqu'à 10 doses quotidiennes,
- dans la dyslexie: la dose varie en fonction de l'âge et de l'importance des troubles.

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER À LA POSOLOGIE PRÉCONISÉE PAR VOTRE MÉDECIN.

##### Mode et voie d'administration

Voie orale.

Utiliser la mesurette-graduée pour mesurer la quantité de solution nécessaire pour délivrer une dose de 200 mg à 1000 mg.

Vous ne devez pas l'utiliser pour commander d'autres solutions médicamenteuses.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.



# NOOTROPYL 20 %, solution buvable

## Flacon de 125 ml

### Piracétam

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### DANS CETTE NOTICE

1. QU'EST-CE QUE NOOTROPYL 20 %, solution buvable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE NOOTROPYL 20 %, solution buvable ?
3. COMMENT PRENDRE NOOTROPYL 20 %, solution buvable ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER NOOTROPYL 20 %, solution buvable ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES.

#### 1. QU'EST CE QUE NOOTROPYL 20%, solution buvable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE?

#### AUTRES PSYCHOSTIMULANTS ET NOOTROPIQUES.

Ce médicament est indiqué dans les situations suivantes:

##### Chez l'adulte:

- le traitement d'appoint de troubles mineurs chroniques (cognitifs ou neurologiques) liés au vieillissement (à l'exclusion de la maladie d'Alzheimer et des démences),
- traitement symptomatique des vertiges,
- les myoclonies d'origine corticale (trouble caractérisé par des mouvements musculaires anormaux).

##### Chez l'enfant de plus de 30 kg (soit à partir d'environ 9 ans):

- la dyslexie.

#### 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT NOOTROPYL 20%, solution buvable?

Ne prenez jamais NOOTROPYL 20 %, solution buvable dans les situations suivantes:

- allergie connue au piracétam, à un dérivé de la pyrrolidone ou au parahydroxybenzoate de propyle ou à l'un des autres ingrédients du médicament,
- anomalie grave de la fonction des reins,
- hémorragie cérébrale,
- chorée de Huntington (aggravation des symptômes).

#### Faites attention avec NOOTROPYL 20 %, solution buvable:

##### Mises en garde spéciales

Prévenir votre médecin:

- si vous devez subir une intervention chirurgicale,
- si vous présentez des troubles de la coagulation.

Ce médicament contient du parahydroxybenzoate de propyle (E216).

#### Précautions d'emploi

- En cas d'insuffisance rénale, prévenir votre pharmacien.

- Ce médicament contient du sodium. Cela signifie que dans un flacon de 125 ml de solution buvable (= 1 dose de 1000 mg), il y a 250 mg de sodium. Il convient de contrôler leur apport alimentaire en sodium.

#### Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament obtenu sans ordonnance, prévenir votre pharmacien.

#### Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### Conduite de véhicules et utilisation de machines

Les vertiges, pour lesquels ce médicament peut être responsable, peuvent rendre la conduite d'un véhicule ou la manipulation de machines dangereuses.

#### 3. COMMENT UTILISER NOOTROPYL

##### Posologie :

La posologie est fixée par votre médecin.

À titre indicatif, la posologie habituelle est :

- dans les troubles mineurs chroniques liés au vieillissement et dans les vertiges: 1 dose quotidienne,
- dans les myoclonies, la dose est augmentée progressivement jusqu'à 10 doses quotidiennes,
- dans la dyslexie: la dose varie en fonction de l'âge et de l'importance des troubles.

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER À LA POSOLOGIE PRÉCONISÉE PAR VOTRE MÉDECIN.

##### Mode et voie d'administration

Voie orale.

Utiliser la mesurette-graduée pour mesurer la quantité de solution nécessaire pour délivrer une dose de 200 mg à 1000 mg.

Vous ne devez pas l'utiliser pour commander d'autres solutions médicamenteuses.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.

Il n'est pas recommandé de diluer la solution dans un liquide.





Gouttes buvables  
Voie orale

# D3 NORM® 100 UI

## FORME ET PRESENTATION :

Gouttes buvables, flacon compte-gouttes de 30 ml.

## COMPOSITION :

Huile de soja, Antioxydant : Acéate de vitamine E liquide, Vitamine D3.

## PROPRIETES ET UTILISATIONS :

D3 NORM® 100 UI gouttes buvables renferme de la vitamine D3 (cholécalciférol), la forme la plus active de vitamine D.

D3 NORM® 100 UI gouttes buvables favorise l'absorption du calcium et du phosphore et contribue au maintien d'une ossature normale et au bon fonctionnement du système immunitaire.

## UTILISATIONS :

## CONSEILS D'UTILISATIONS :

Suivre les recommandations d'un professionnel de la santé. Bien agiter avant emploi. Les gouttes sont à diluer dans un liquide froid de préférence (lait, jus de fruits...). Le flacon est muni d'un compte goutte.  
1 goutte = 100 UI

## PRECAUTIONS D'UTILISATION :

- À utiliser en complément d'une alimentation variée.
- Ne pas dépasser la dose recommandée.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament.

Fabriqué par Pharmalife Research - Italie.  
Importé au Maroc par Thérapharm.  
Autorisation ministère de la santé n° : DA 20181711311  
Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.230.16



23 Octo. 2020

Dr Med .BENCHEKROUN

Omnipraticien

Diabétologue –Echographiste (Diplômé )

Casali Mohamed

- Glycémie à jeun
- GPP ( 2 h après le petit déjeuner )
- HbA1C ( par HPLC )
- Bilan lipidique ( CT -HDL- LDL-TG )
- Crétatinnémie + DFG ( calculé /MDRD )
- Rapport : microalbuminurie / crétatinnurie ( sur échantillon urinaire du matin en mg/g )
- NFS - VS - CRP
- Uricémie
- K+ plasmatique
- Transaminases
- TSH us
- T4L
- PSA totales
- Tono graphie Sanguine

BOULAHRISS MOUNIA  
1 Driss El Harti Résidence Sara 7  
Gr 1 Mly Rachid - Casablanca  
0522710556 / 0522712915

Dr Med BENCHEKROUN  
Omnipraticien Diabétologie  
Ville 70 Bloc 36 CASA  
Signature



# مختبر التحاليل الطبية الحارتي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LHARTI

الدكتورة بولهريس منية

Docteur BOULAHRISS MOUNIA

MEDECIN BIOLOGISTE LAUREATE DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE ET DE PHARMACIE HASSAN II - CASABLANCA

FACTURE N° : 201000703

CASABLANCA le 24-10-2020

Mr GHADDALI Abdellah

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
9105	Prélèvement sanguin	E	10
0118	Glycémie	B	30
0205	Clearances de la créatinine	B	50
0216	Numération formule	B	80
0223	VS	B	30
0120	Ionogramme complet( Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	B	160

Total des B : 350

TOTAL DOSSIER : 450 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent cinquante dirham .

Dr BOULAHRISS MOUNIA  
L'LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LHARTI  
Bd. Driss El Harti Residence SARA 7  
Gr 1 Hay Moulay Rchid - Casablanca  
Tél: 0522 71 05 56 / Fax: 05 22 71 29 45 - Patente : 32766278 - I.F : 69135160 - ICE : 001646684000064



# مختبر التحاليل الطبية الحارتي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LHARTI

الدكتورة بولهريس منية

Docteur BOULAHRISS MOUNIA

MEDECIN BIOLOGISTE LAUREATE DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE ET DE PHARMACIE HASSAN II - CASABLANCA

Date du prélèvement : 24-10-2020 à 12:29

Code patient : 2010240047

Né(e) le : 01-01-1939 (81 ans)

Mr GHADDALI Abdellah

Dossier N° : 2010240047

Prescripteur :



## HEMATOLOGIE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX KX 21N)

#### Lignée érythrocytaire

Hématies	4.02	M/mm <sup>3</sup>	(4.30-5.76)
Hémoglobine	11.4	g/dL	(13.5-17.2)
Hématocrite	35	% -	(37-51)
VGM	87	fL -	(80-101)
TCMH	28	pg	(27-34)
CCMH	33	%	(28-36)

#### Formule leucocytaire

Leucocytes		8 600 /mm <sup>3</sup>	(4 000-10 000)
Neutrophiles	72 % soit	6 192 /mm <sup>3</sup>	(2 000-7 500)
Eosinophiles	3 % soit	258 /mm <sup>3</sup>	(100-400)
Basophiles	0 % soit	0 /mm <sup>3</sup>	(0-150)
Lymphocytes	15 % soit	1 290 /mm <sup>3</sup>	(1 000-4 000)
Monocytes	10 % soit	860 /mm <sup>3</sup>	(<1 100)

Validé par : Dr. BOULAHRISS MOUNIA

Dr.BOULAHRISS MOUNIA  
Bd. Driss El Harti Résidence Sara 7  
Gr 1 Mly Rachid - Casablanca  
Tél: 0522 71 05 56 / Fax: 0522 71 29 45

Page 1 / 4



# مختبر التحاليل الطبية الحارتي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LHARTI

الدكتورة بولهريس منية

Docteur BOULAHRISS MOUNIA

MEDECIN BIOLOGISTE LAUREATE DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE ET DE PHARMACIE HASSAN II - CASABLANCA

2010240047 – Mr GHADDALI Abdellah

### Numération plaquetttaire

Plaquettes

388 000 /mm<sup>3</sup>

(150 000–450 000)

### VITESSE DE SEDIMENTATION:

(Méthode de Westergreen)

1ère heure:

30 mm

(0-10)

2ème heure:

62 mm

(0-20)

Validé par : Dr. BOULAHRISS MOUNIA

Dr. BOULAHRISS MOUNIA  
Bd. Driss El Harti Résidence Sara 7  
Gr 1 My Rachid - Casablanca  
Tél: 0522 71 05 56 / Fax: 0522 71 29 45

Page 2 / 4



# مختبر التحاليل الطبية الحارتي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LHARTI

الدكتورة بولهريس منية

Docteur BOULAHRISS MOUNIA

MEDECIN BIOLOGISTE LAUREATE DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE ET DE PHARMACIE HASSAN II - CASABLANCA

2010240047 - Mr GHADDALI Abdellah

### CLEARANCE DE LA CREATININE MDRD (Modification of Diet in Renal Disease)

Age

Creatinine

(Méthode Cinétique de Jaffé)

Clearance de la créatinine  
(MDRD)

81 ans

12.6 mg/L

110.9 µmol/L

58 ml/min

(6.0–13.0)

(52.8–114.4)

#### Interprétation :

Stades MRC	Définitions	DFG(ml/min)
1	Pas d'insuffisance rénale	>=90
2	Insuffisance rénale légère	60–89
3	Insuffisance rénale modérée	30–59
4	Insuffisance rénale sévère	15–29
5	Insuffisance rénale terminale	<15

MRC : maladie rénale chronique / DFG : débit de filtration glomérulaire

Validé par : Dr. BOULAHRISS MOUNIA

Dr. BOULAHRISS MOUNIA  
Bd. Driss El Harti Résidence SARA 7  
Gr 1 Mly Rachid - Casablanca  
Tél: 0522 71 05 56 / Fax: 0522 71 29 45

Page 1 / 4

OMNIPRATICIEN

Diplôme d'échographie  
Générale (D.U) de Montpellier

Diplôme de Diabétologie  
(D.U) de Montpellier

Membre de la société francophone  
de Diabétologie S.F.D

Diplôme Universitaire  
de diététique Médicale et Nutrition

Électrocardiogramme

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى  
جامعة مونوبولي

دبلوم مرض السكري  
جامعة مونوبولي

عضو الجمعية الفرانكوفونية  
مرض السكري

دبلوم جامعي في الحمية  
و طب التغذية

التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le : ..... 23 Octo 2020 ..... الدار البيضاء، في :

Gadrhi Abdellah.

Vertiges aux crises claires ?

T.DN Cérebrale S





Casablanca, le 23/10/2020

## FACTURE :09156/2020

Nom & Prénom : **GHADDALI ABDALLAH**

Examen(s)	
SCANNER CEREBRAL	
<b>Montant TOTAL</b>	1200 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
MILLE DEUX CENTS (1200 DH)

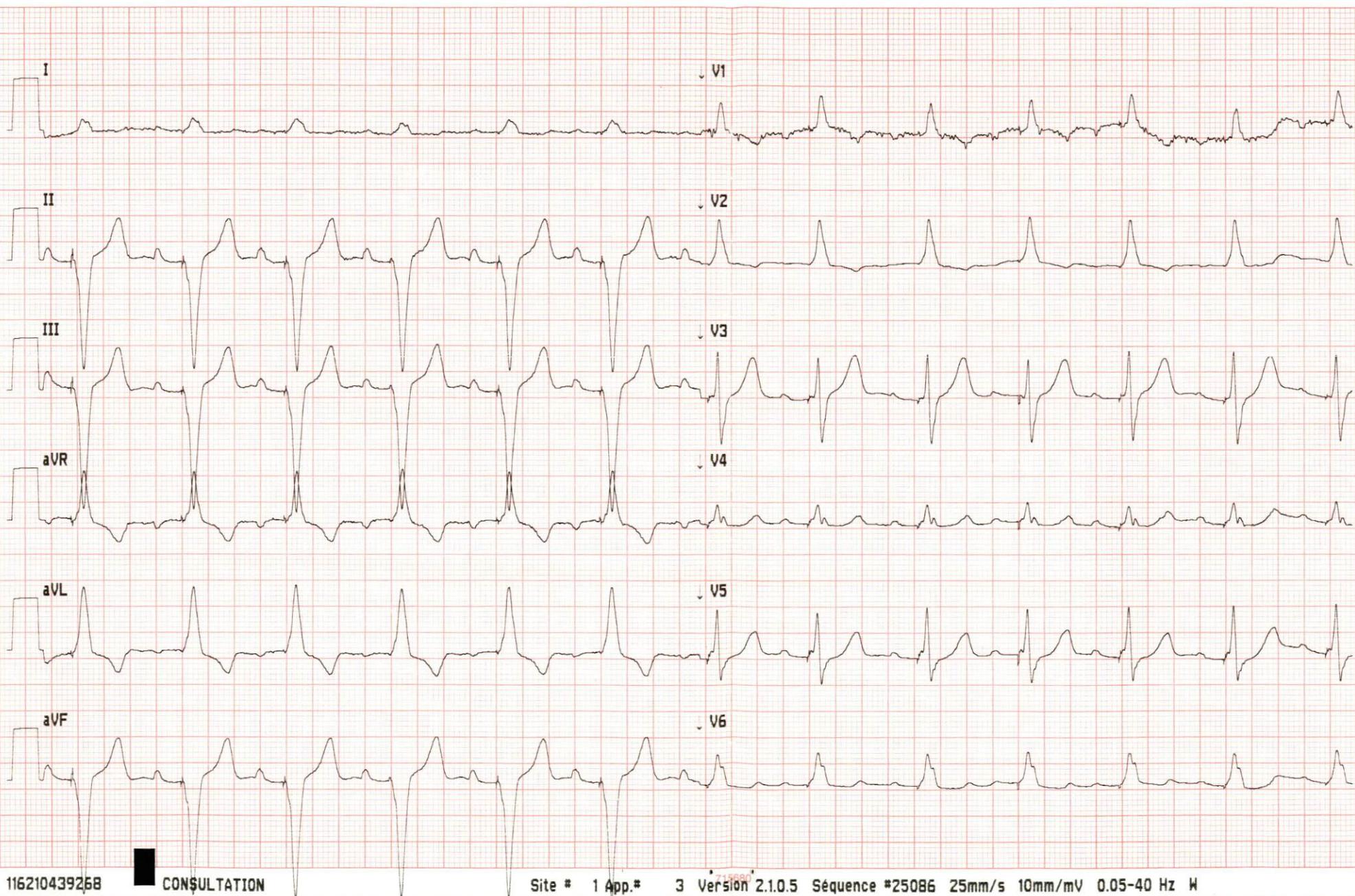
**CASA RADIOLOGIE**  
Drs. BENHADDOU / BENYACHOU  
119, Bd. Abdelmoumen - Casablanca  
Tél.: 05 22 27 44 27/27 77 44/06 61 67 46 72

NOM: Ghedali  
PRENOM: Abdellah  
ID:  
DDN:  
Age: ans  
Sex:

23-Oct-2020 11:12:45

Fréq. Card.: 74 BPM  
Int PR: 224 ms  
Dur.QRS: 165 ms  
QT/QTc: 447/475 ms  
Axes P-R-T: 79 -85 92

TA : 135/70  
SPo<sub>2</sub>: 98%  
Temp: 36.5 °C



NOM: Ghedali  
PRENOM: Abdellah  
ID:  
DDN:  
Age: ans  
Sex:

23-Oct-2020 11:12:01

Fréq. Card.: 68 BPM  
Int PR: 231 ms  
Dur.QRS: 162 ms  
QT/QTc: 448/465 ms  
Axes P-R-T: 79 -76 77

